



## Clax® 200 Plus Déturgent - sols industriel

Révision: 2024-07-31

Version: 02.0

### 1. IDENTIFICATION

Nom du produit:	Clax® 200 Plus Déturgent - sols industriel
FDS #:	MS0801682
Utilisation recommandée:	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lessive</li> <li>• Industriel/Institutionnel</li> <li>• Ce produit doit être dilué avant toute utilisation</li> </ul>
Utilisations déconseillées:	Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées

Producteur, importateur, fournisseur Siège social aux États-Unis Diversey, Inc. 1300 Altura Rd., Suite 125 Fort Mill, SC 29708 Phone: 1-888-352-2249	Siège social au Canada Diversey, Inc. - Canada 6150 Kennedy Road Unit 3 Mississauga, Ontario L5T 2J4 Phone: 1-800-668-7171
Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : <a href="https://sds.diversey.com">https://sds.diversey.com</a>	

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification du produit non dilué

Serious eye damage, Category 1  
Acute toxicity, oral, Category 4  
Skin irritation, Category 2



#### Mention d'avertissement:

Danger.

#### Déclarations sur les risques

**NOCIF EN CAS D'INGESTION. CAUSE DES IRRITATIONS CUTANÉES. CAUSE DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES.**  
**mises en garde :**

Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection et une protection des yeux et du visage. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Appeler immédiatement un centre anti-poison (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables.

**Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA)** - Sans objet

**Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA)** - Sans objet.

### Classification du produit dilué 1:170

Clax® 200 Plus  
Déturgent - sols industriel

1 of 6

Ce produit, lorsque dilué tel qu'indiqué sur l'étiquette, n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

**Déclarations sur les risques et la sécurité**

Pas nécessaire.

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

**Ingrédients classifiés**

Composant(s)	CAS #	% en poids
Alcools, C10-16, éthoxylés (7-<15 EO)	68002-97-1	30 - 60%
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	120313-48-6	10 - 30%
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	7 - 13%
Alcool isopropylique	67-63-0	1 - 5%

### 4. PREMIERS SOINS

**Produit Non Dilué:**

**Les Yeux:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

**Par voie cutanée:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à grande eau savonneuse. En cas d'irritation de la peau : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux. Laver à grande eau pendant au moins 15 minutes.

**PAR INHALATION :** Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antiposition (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

**Symptômes/effets les plus importants :** Pas d'information disponible.

**Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur** Sans objet.

**Produit Dilué:**

**Les Yeux:** Rincer abondamment à l'eau.

**Par voie cutanée:** Les premiers secours ne sont pas nécessaires

**PAR INHALATION :** Les premiers secours ne sont pas nécessaires

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antiposition (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

### 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D' INCENDIE

**Méthodes particulières d'intervention**

Aucune méthodes spéciale n'est requise

**Moyen d'extinction approprié**

Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.

**Dangers spécifiques**

Aucun à notre connaissance.

**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:** Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:** Pas d'information disponible.

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Précautions individuelles**

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

**Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :**

Méthodes de nettoyage - déversement important. Cette substance est毒ique pour les poissons. Ne pas la décharger dans les lacs, rivières, étangs ou eaux publiques à moins d'autorisation NPDES. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. L'écoulement de l'eau peut être nocif pour l'environnement. Enlever avec un absorbant inerte. Balayer et déposer avec une pelle dans des récipients appropriés pour l'élimination. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

### 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

**Manipulation:** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation. Ne pas goûter ni avaler. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Retirer et laver les

vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT  
**Entreposage:** Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Directives d'exposition:

Composant(s)	ACGIH	OSHA
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	10 ppm (TWA)	-
Alcool isopropylique	400 ppm (STEL) 200 ppm (TWA)	400 ppm (TWA) 980 mg/m <sup>3</sup> (TWA)

### Produit Non Dilué:

#### Mesures d'ordre technique:

Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air.

#### Protection individuelle

Il incombe à l'employeur de déterminer le risque potentiel d'exposition aux produits chimiques dangereux pour les employés sur le lieu de travail afin de déterminer la nécessité, la sélection et l'utilisation de l'équipement de protection individuelle.

**Protection des yeux:** Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

**Protection des mains:** Gants résistants aux produits chimiques.

**Protection de la peau et du corps:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Protection respiratoire:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation. Si l'aération est inadéquate pour contrôler les aérosols, les brumes et les vapeurs, utiliser une protection respiratoire appropriée pour éviter toute surexposition.

**Mesures d'hygiène:** A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

### Produit Dilué:

#### Mesures d'ordre technique:

Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air.

#### Protection individuelle

**Protection des yeux:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Protection des mains:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Protection de la peau et du corps:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Protection respiratoire:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Mesures d'hygiène:** A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### État physique

Liquide

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.

Seuil de l'odeur: Pas d'information disponible.

Point de fusion/point de gel (°C) Indéterminé

Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.

Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.

Densité 1.01 Kg/L

Masse volumique apparente Pas d'information disponible.

Point d'éclair > 200.1 °F > 93.4 °C

Viscosité mPa.s

cinématique 80

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) : 3.1 % \*

Inflammabilité (solide ou gaz): Sans objet.

Combustion prolongée Le produit n'entretient pas la combustion

Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé - inférieure: indéterminé

Couleur: Transparent , Incolore

Odeur: Produit caractéristique

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Température de décomposition: Indéterminé

Solubilité: complètement soluble

Densité relative (relativement à l'eau): 1.01

Densité gazeuse: Pas d'information disponible.

Pression de vapeur: Pas d'information disponible.

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.

Phosphore élémental: 0.00 % by wt.

pH: ≈ 7

La corrosion des métaux: Non corrosif

pH de la solution diluée ≈ 7

Point d'éclair de la dilution: > 200.1 °F > 93.4 °C

% COV par poids de la dilution d'emploi: 0 %

\* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Sans objet
Stabilité	Le produit est stable
Possibilité de réactions dangereuses:	Aucun à notre connaissance
Produits de décomposition dangereux	Aucun raisonnablement prévisible.
Matières à éviter	Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.
Conditions à éviter	Aucun à notre connaissance.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

**Information sur les voies d'exposition probables:**

Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion, Contact avec les yeux

**Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme**

**Contact avec la peau:** Cause des irritations cutanées. Les symptômes peuvent inclure des douleurs (qui peuvent être retardées), des rougeurs et/ou de l'inconfort.

**Contact avec les yeux:** Corrosif(ve). Cause des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, une sensation de brûlure, des rougeurs, des larmoiements, la vision brouillée ou une perte de vision.

**Ingestion:** Nocif en cas d'ingestion. Les symptômes peuvent inclure des vomissements, des nausées et/ou un malaise général.

**Inhalation:** Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires.

**Sensibilisation:** Aucun effet connu.

**Organes cibles (exposition unique)** Aucun à notre connaissance.

**Organes cibles (exposition répétée)**

**Mesures numériques de toxicité**

**(ETA) - par voie orale (mg/kg):** 960

**(ETA) - par voie cutanée (mg/kg):** >2000

**(mg/kg):**

**(ETA) - par inhalation des gaz (mg/l):** >20000

**aiguë (ETA) - par inhalation des brumes (mg/l):**

**(ETA) - par inhalation des vapeurs (mg/l):** >5

**(ETA) - par inhalation des vapeurs (mg/l):** >20

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

**Ecotoxicité:** Pas d'information disponible.

**Persistante et dégradabilité:** Pas d'information disponible.

**Bioaccumulation:** Pas d'information disponible.

**Mobilité:** Pas d'information disponible.

**Autres effets néfastes:** Pas d'information disponible.

## 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués):** Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués):** Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur

du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, établis et municipaux.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Non réglementé

Catégorie de risque en vertu de la loi Non réglementé

RCRA (produits dilués) :

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: Ce produit n'est pas réglementé pour le transport.

Déscription du connaissance DOT (voie NON RÉGLEMENTÉ terrestre )

Déscription du voie maritime connaissance NON RÉGLEMENTÉ

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Inventaires internationales

TSCA Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.  
DSL Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.



AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, notamment oxyde de propylène qui sont reconnus comme agents cancérogènes par l'État de Californie. Pour plus de détails, aller sur www.P65Warnings.ca.gov.

### RIGHT TO KNOW (RTK)

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Alcools, C10-16, éthoxylés (7-<15 EO)	68002-97-1	-	-	-	-
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
alcools en C12-15-ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	120313-48-6	-	-	-	-
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	-	X	-	-
Alcool isopropylique	67-63-0	X	X	X	-

### CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	7 - 13%			X
Alcool isopropylique	67-63-0	1 - 5%			X

### Clean Air Act/Clean Water Act

Composant(s)	CAA HAP	CAA ODS	CWA Polluants en Priorité
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	X		

### Réglementation Canadienne

Composant(s)	CAS #	NPRI
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	X
Alcool isopropylique	67-63-0	X

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 3

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

### Produit Dilué:

Clax® 200 Plus  
Détartrant - sols industriel

**Santé** 0  
**Inflammabilité** 0  
**Instabilité** 0  
**Information supplémentaire** -

Révision: 2024-07-31

Version: 02.0

**Cause de la révision:**

Sans objet

**Préparé par :**

Affaires réglementaires nord-américaines

**Avis supplémentaire**

• Ne contient pas de parfum additionné

*Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des États, provinciaux et municipaux.*